

Au Conseil Intercommunal

Préavis 07/2023 (législature 2021-2026)

concernant une demande de crédit de **CHF 63'350.00** pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service des bâtiments (*collèges et structures d'accueil NUGA-Nurserie-Garderie et UAPE-Unité d'Accueil Pour Ecoliers*)

Membre du CoDir responsable :

M. Gérald GIRARDET, membre CoDir dicastère « Bâtiments & terrains »

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillère-er-s,

Introduction

Le processus d'unification des deux entités AISGE-Ecole et AISGE-Accueil de jour est pleinement abouti dans le Service des bâtiments avec, l'engagement au 1^{er} décembre 2022 du Responsable des bâtiments et au 1^{er} mai 2023 d'une agente d'exploitation. Ces deux collaborateurs travaillent quotidiennement à l'entretien, aux réparations, aux aménagements et aux approvisionnements en produits et matériels de la totalité des locaux occupés par les collaborateurs de l' AISGE, situés sur l'ensemble des 5 communes.

A ce jour, et pour tous leurs déplacements professionnels, ils utilisent leurs véhicules privés, ce qui n'est plus acceptable en vue de la pérennisation de cette nouvelle organisation. C'est pourquoi il devient indispensable d'acheter un véhicule utilitaire propre à l' AISGE pour le Service des bâtiments.

Justification du choix

Après 6 mois d'identification des besoins auprès du Responsable des bâtiments, notre choix s'est porté sur un véhicule utilitaire avec un équipement d'atelier mobile et un intérieur de chargement assez spacieux pour le déménagement de mobilier scolaire ou de NUGA ou d'UAPE.

Le modèle choisi présente toutes les caractéristiques requises pour le Service des bâtiments, à savoir un volume de charge de 9'900l, sur une longueur de chargement de 3.450m ; ainsi qu'une puissance suffisante pour sillonner sur les routes de nos villages, chargé et par tous les temps.

Proposition de véhicule

Une étude détaillée a été menée par la Secrétaire générale en charge du Service des bâtiments, en collaboration avec le Responsable des bâtiments. Après une sélection préliminaire de 4 modèles sur le marché, notre choix s'est porté sur le VW Crafter Fourgon, soit la version la plus récente de véhicule utilitaire chez VW.



Coût de l'investissement

Le coût estimatif d'achat du véhicule proposé est de CHF 61'900.00 répartis comme suit :

1.	Véhicule utilitaire avec plancher intérieur	CHF 48'659.00
2.	Achat de roues d'hiver	CHF 1'480.00
3.	Aménagement d'un atelier mobile	CHF 8'042.00
4.	Outillage de base	CHF 2'500.00
5.	Imprévus et divers (env. 2%)	CHF 1'219.00
-	Montant du crédit d'achat demandé TTC	CHF 61'900.00
-	<i>Coût par habitant [base 10225 au 31.12.2022 pour les 5 communes]</i>	<i>CHF 6.05</i>

Le montant ci-dessus est le résultat de recherche sur Internet, une demande d'offre chez le concessionnaire de la région doit encore être négociée afin d'obtenir le prix le plus économique.

Charges financières de départ

Le coût estimatif des charges financières liées à l'achat de CHF 1'450.00 sont réparties comme suit :

1.	Taxes d'immatriculation	CHF 550.00
2.	Assurance casco complète (oct-nov-déc 2023 = 3'200/an)	CHF 800.00
3.	Carburant (oct-nov-déc 2023)	CHF 100.00
-	Montant du crédit d'achat demandé TTC	CHF 1'450.00

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

Vu	le Préavis 07/2023 concernant une demande de crédit de CHF 63'350.00 pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service des bâtiments (<i>collèges et structures d'accueil NUGA-Nurserie-Garderie et UAPE-Unité d'Accueil Pour Ecoliers</i>)
Ouï	le rapport de la commission de gestion/finances
Ouï	le rapport de la commission des bâtiments
Considérant	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
D é c i d e	<ul style="list-style-type: none">- d'adopter le Préavis 07/2023 concernant une demande de crédit de CHF 63'350.00 pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service des bâtiments (<i>collèges et structures d'accueil NUGA-Nurserie-Garderie et UAPE-Unité d'Accueil Pour Ecoliers</i>)- de financier cet achat par la trésorerie courante- d'amortir cet objet durant 10 ans

Ainsi délibéré par le CoDir AISGE le 23 août 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

AU NOM DU CODIR (Comité de Direction) :

La Présidente :
Evelyne ROTH

La Secrétaire générale :
Dominique ALTHAUS

Annexes : tableau comparatif
configuration du VW Crafter Fourgon